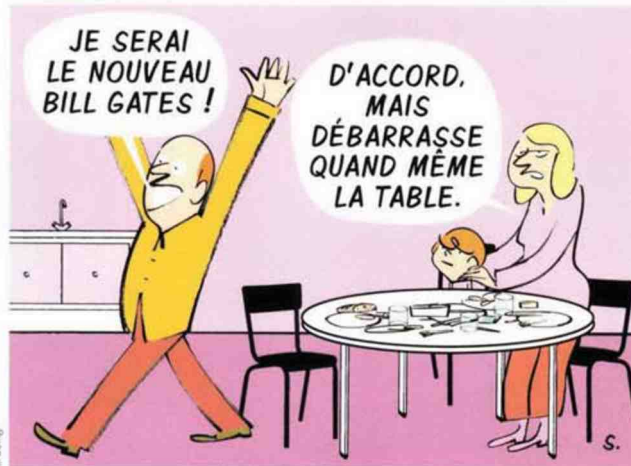




Devenus leur propre patron

Évaluateur externe, coach, créateur de start-up... Un certain nombre de directeurs et cadres peuvent être tentés par l'aventure entrepreneuriale en se mettant à leur compte. Un pas de côté qu'il peut s'avérer enrichissant de faire, à condition d'avoir suffisamment mûri son projet et d'en accepter la part de risque.

Les directeurs et cadres du secteur sont de plus en plus nombreux à sauter le pas de l'aventure individuelle. Certains se lancent dans le but d'ajouter un maillon dans la chaîne de la prise en charge. C'est le cas de Joachim Tavares, 41 ans, ancien directeur d'un centre de soins de suite et de réadaptation (SSR) : « Je trouvais qu'il manquait à mes patients la possibilité d'une information personnalisée pour trouver le logement correspondant à leurs besoins. » Ce qui l'a amené, en 2016, à lancer Papvhappy, une plateforme collaborative de recensement des modes de logement pour seniors.



« C'est aussi accepter de changer de statut dans le regard des autres. »

Un pari sur l'avenir

D'autres cherchent à redonner du sens à leur travail. « J'avais la volonté de travailler avec et pour des organisations respectueuses des salariés et des usagers. S'y adjoignait une appétence pour la liberté et la variété des tâches », expose Thierry Lamour, 46 ans, ancien directeur d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), reconverti depuis 2014 en formateur et coach. D'autres, encore, visent à donner un coup d'accélérateur à leur carrière, à l'instar de Dominique Calmets. Cet ancien directeur départemental de la Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique est, depuis 2001, consultant en organisation : « J'ai fait le pari, porté par la conjoncture et l'essor des normes ISO, que le secteur avait besoin de s'organiser et d'entreprendre une démarche qualité. »

Le processus nécessite d'être pensé en amont. « Devenir entrepreneur ou free-lance ne s'improvise pas ! On ne doit pas s'engager par défaut, mais parce que le projet répond à une véritable vocation », prévient Thierry Chavel,

coach de dirigeants^[1]. C'est pourquoi, pour tout mettre en place, il faut prendre le temps de la réflexion, en s'entourant d'avis de professionnels. Et s'assurer que l'on a bien cerné toutes les composantes de son choix. Préparation et assurance s'imposent en effet pour affronter avec sérénité les réticences de l'entourage, professionnel comme privé. « Quand j'ai présenté mon projet à mon ancien employeur, on m'a dit que ça ne marcherait pas, que les gens n'étaient pas prêts », se souvient Joachim Tavares. « Dans ces circonstances, les proches peuvent être de mauvais conseillers et projeter leurs peurs. Néanmoins, ils restent des soutiens, concernés par ce choix de vie », pointe Thierry Lamour.

Une fois le projet sur des rails, avantages et inconvénients se pèsent. Sur le plan financier (le nerf de la guerre), le nouvel indépendant est face à des options inédites. « Seul gestionnaire de ma trésorerie, j'ai choisi le développe-

ment de mon entreprise, et du coup je gagne beaucoup moins qu'avant », témoigne Joachim Tavares. « Expérimenter le refus de sa carte bleue au supermarché ou ne pas partir en vacances peut être "fun" à 25 ans, moins à 40. Surtout quand on assure le principal revenu de la famille ! C'est aussi accepter de changer de statut dans le regard des autres », ajoute Thierry Lamour. D'autres sont ravis : « Ce qui est intéressant dans la formule, c'est que vous récupérez le fruit de votre travail à 100 %. Pour vivre correctement, il faudrait facturer dix jours par mois seulement, le reste n'étant que du bonus. Ma situation est donc plus confortable qu'avant », se réjouit Dominique Calmets.

Même si c'est le cas, la hausse de la charge de travail est souvent le prix à payer. « Je suis à la tâche une partie des week-ends et des soirées et je prends quatre semaines de congé par an au maximum, appuie Joachim Tavares. C'est d'autant plus dur que je n'ai plus de fonctions supports sur lesquelles me reposer : en cas de souci, je suis en première ligne. »

Autre grande différence à gérer : la nécessité de démarcher les

« J'ai la sensation de vivre ma vie professionnelle pleinement et bien plus intensément. »

clients. « Cet impératif de savoir se vendre peut constituer un écueil majeur, en particulier dans le secteur médico-social, très éloigné de cette logique », note Dominique Calmets. Il est souvent utile aussi de cultiver sa polyvalence, d'où des remises en question voire un passage par des formations complémentaires. Entre autres pour surmonter difficultés opérationnelles, contraintes juridiques, financières et réglementaires. Le tout, en gardant une confiance en soi chevillée au corps.

Une expérience profitable

Pourtant, rares sont ceux qui reviendraient en arrière. « Les doutes quotidiens font aussi la beauté de l'aventure », déclare Joachim Tavares. Il n'y a rien de plus épanouissant que de faire ce que l'on aime, avec l'impression d'être utile aux autres. « Même enthousiasme chez Thierry Lamour : « J'ai la sensation de vivre ma vie professionnelle pleinement et plus intensément », assure-t-il. Sur le long terme, il faut savoir continuer à mener sa barque. Et ne pas trop s'en vouloir si l'expérience devait tourner court. « Entreprendre, c'est aussi apprendre à échouer », philosophe Thierry Chavel. Ce sera peut-être l'occasion de rebondir sur de nouvelles missions salariées, enrichi d'une expérience précieuse pour une structure.

Catherine Piraud-Rouet

[1] Créateur et animateur du Master 2 « Coaching-développement personnel dans l'entreprise » à l'université Paris 2 Assas et auteur d'Initiation au coaching, éd. Eyrolles, 2018.